Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand

Band: 79 (1952)

Heft: 6

Artikel: Avec ceux qui ont le respect de notre passé : Chavannes-le-Chêne

Autor: Kissling, Henri

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-228126

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Avec ceux qui ont le respect de notre passé

Chavannes-le-Chêne



Ceci est comme une citation à l'ordre du jour devant cette armée toujours moins nombreuse de gens qui s'intéressent aux études historiques et aux choses du passé. Ces gens qu'on traite actuellement de conservateurs, d'encroûtés, voire de doux maniaques, comme l'a fait un correspondant de La Gazette de Lausanne.

Eh! oui, nous en sommes là!

Chavannes-le-Chêne! Petit village campagnard au-dessus d'Yvonand. Pas besoin de dire de quel côté, puisque de l'autre c'est le lac!

Au midi de ce village, le ruisseau des Vaux, très profond, bordé sur un certain parcours d'une haute paroi rocheuse, dans laquelle on a retrouvé des grottes habitées il y a combien? 4000, 6000 ans? On ne peut pas dire au juste.

Et voici qu'au-dessus de ces grottes, dans une forêt en pente, M. le Dr Paul Pochon a créé un beau parc sylvestre composé de toutes les variétés de conifères du monde, sauf une seule, si je ne fais erreur.

Il y a quinze ans environ, il s'est trouvé que le collège est devenu « trop petit ». En réalité, c'est le village qui s'est agrandi au cours des années, ce qui a fait des élèves en plus grand nombre. Alors on a construit une nouvelle école — sur un autre terrain élégante, bien éclairée et qui fait honneur à son architecte. Le vieux bâtiment n'a pas été démoli, parce qu'on pensait qu'il pouvait encore servir à quelque chose. Et c'est vrai. Vendu à un particulier, il est devenu un magasin, mais vous pouvez voir encore, au-dessus de la porte, le millésime 17...

Plus tard, on a procédé à des travaux d'améliorations foncières. Quel bouleversement! On ne peut pas dire qu'ils n'ont rien fait pour l'avenir, ceux-là. Or, voici qu'au cours de ces travaux, en exploitant de la pierre pour les chemins, on a fait une trouvaille. D'abord quelques ossements dans deux tombes burgondes; le tout en si mauvais état qu'on ne put rien conserver, sauf une belle boucle de ceinturon qui fut trop prestement enlevée pour un musée de Lausanne.

Mais ces tombes étaient placées sur une ancienne carrière de meules romaines. Alors, au lieu de continuer l'exploitation de la roche, le Syndicat d'améliorations foncières, que présidait M. Ernest Gottraux, puis M. Ulysse Pochon, a cédé cet emplacement à la Commission vaudoise des monuments historiques, non sans y avoir installé une barrière de protection et fixé en pyramide les meules ébauchées par un carrier d'il y a deux mille ans.

Et pour marquer le souvenir des considérables travaux exécutés ces dernières années, on a construit une gracieuse fontaine, au-dessus du village, à l'endroit où le chemin se sépare en trois ramifications pour dévestir les terrains agricoles. Dominant la fontaine, cette inscription, rédigée par M. l'ingénieur Laplace:

A la Croix des chemins qui mènent à ses champs Chavannes-le-Chêne atteste l'effort accompli pour rendre plus fertile le sol du pays.

Il faut aussi parler de cette vieille église romane (mille ans, en chiffre rond). Elle était si vieille, vraiment, qu'on aurait pu la démolir pour en faire une autre. Est-ce parce qu'elle est construite sur le roc (de vrai!) ou parce que depuis plusieurs années, les dames du village organisaient vente sur vente afin d'accumuler l'argent nécessaire? Suffit que depuis peu de temps l'église est réparée; M. le syndic Chevalley a pris la chose à cœur; M. Pilloud, architecte à Yverdon, a voulu y mettre le meilleur de son talent... et aujourd'hui, cet édifice, classé comme monument historique, a pris sa place parmi les joyaux des lieux de culte vaudois.

Il reste encore, comme amélioration prévue, la réfection des routes traversant la localité. On étudie actuellement ce projet.

Or, à gauche de la route qui monte dans la partie ancienne du village, il y a ces trois « greniers ». Les petits « greniers » de Chavannes - le - Chêne, c'est connu de beaucoup de gens, car on n'en trouve pas partout. Leur âge? plus de cinq cents ans sans doute, moins de mille probablement. Comme ça, entre-deux. En réalité, il y a un grenier avec cave ; les deux autres sont de modestes habitations. Les trois au fin bord de la route. Alors, en les démolissant, bien sûr qu'on pourrait faire la route toute droite, et puis quoi, leur valeur financière n'est pas si importante.

Eh bien, malgré cela, et avant de commencer l'étude d'amélioration de la route, on aurait décidé de ne pas démolir les trois greniers.

Ce qui veut dire que dans ce village on continue ces traditions de respect du passé.

Chaque soir, syndic et municipaux ont pu et peuvent s'endormir la conscience en paix, en se disant : J'ai fait ce que j'ai pu pour l'avenir, sans défaire le travail de ceux qui étaient avant moi.

Allez donc voir ce village, depuis la corne du bois du Gresaley, un jour de fin juillet, vers les 5 heures de l'aprèsmidi. Entouré de ses prairies vertes et de ses champs aux moissons déjà blondes, il est comme un bouquet... un bouquet de fleurs des champs aux formes et aux teintes diverses, mais toujours harmonisées.

Henri Kissling.

